



MISSION  
Jeunes

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités (DREETS)

prism'emploi  
PROFESSIONNELS  
DU RECRUTEMENT ET DE L'INTÉRIM

AKTO  
L'humain au cœur des services



Association Régionale  
des Missions Locales  
NOUVELLE-AQUITAINE

4 avril 2023 à Bordeaux

## L'État, les Missions Locales, Prism'emploi, AKTO, le FPETT et le FASTT s'engagent en faveur de l'emploi des jeunes en région Nouvelle Aquitaine

Afin d'accélérer l'accompagnement vers l'emploi des jeunes de la région Nouvelle Aquitaine, l'État, représentée par Laetitia Tamarelle, l'association régionale des Missions Locales de Nouvelle Aquitaine (ARML NA), AKTO, Prism'emploi Nouvelle Aquitaine, le Fonds Professionnel pour l'Emploi dans le Travail Temporaire (FPETT) et le Fonds d'action sociale du travail temporaire (FASTT) ont signé le 03 avril 2023 un accord-cadre régional pour l'emploi et la qualification des jeunes dans la région.

### Renouvellement d'un accord en faveur de l'intégration des jeunes sur le marché du travail, grâce à la mobilisation des entreprises de Travail Temporaire.

Signé le 03 avril 2023, cet accord constitue la déclinaison en région Nouvelle Aquitaine de l'accord national de coopération signé le 25 novembre 2021 entre L'État (DGEFP), l'UNML (Union Nationale des Missions Locales), Prism'emploi, AKTO, FPETT et le FASTT.

La démarche « Missions Jeunes », initiée en 2014 puis reconduite en 2018 et en 2021, s'inscrit dans une volonté de mobiliser les agences d'emploi aux côtés des acteurs régionaux de l'emploi pour améliorer la qualification des jeunes et leur permettre de renforcer leur employabilité. Elle vise à proposer aux jeunes l'accès à des missions d'intérim et à une offre de services d'accompagnement, allant de la levée des freins périphériques à l'emploi, en passant par la mise en relation avec les entreprises et des actions de formation pour développer leurs compétences.

### Des partenaires complémentaires pour un accompagnement des jeunes sur-mesure

L'État, l'UNML, et Prism'emploi engagés avec les opérateurs de la branche, AKTO, le FPETT et le FASTT, se mobilisent pour contribuer à la réussite du Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) et du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) en les articulant avec Mission Jeunes, la démarche du

secteur du travail temporaire. Cette dynamique s'inscrit dans l'objectif de plein emploi qui cible les jeunes et les personnes éloignées de l'emploi.

L'accord signé permet de consolider et sécuriser les parcours d'accès des jeunes à la qualification et à l'emploi dans une logique complémentaire en mobilisant tous les partenaires du territoire. Concrètement, il s'agit de :

- Renforcer les opportunités d'accès aux jeunes accompagnés par les missions locales à l'emploi durable ;
- Mobiliser les missions d'intérim pour permettre à des jeunes d'accéder à leurs premières expériences professionnelles et d'acquérir des compétences ;
- Renforcer la qualification des jeunes pour répondre aux besoins des entreprises en lien avec les perspectives d'emploi sur les territoires ;
- Assurer la continuité des parcours professionnels en prenant en compte les freins d'accès à l'emploi (logement, mobilité, garde d'enfants, santé, etc.) ;
- Contribuer à la réussite du Contrat d'engagement jeune en l'articulant avec la démarche Mission Jeunes.

#### **CHIFFRES CLÉS EN NOUVELLE AQUITAINE**

- 1 120 agences d'emploi sur le territoire
- Plus de 67 575 salariés intérimaires en équivalent temps plein, soit 8,5% de l'emploi intérimaire en France
- L'évolution de l'emploi intérimaire est de -6,2% en janvier 2023 par rapport à janvier 2022

#### **CHIFFRES CLÉS MISSIONS LOCALES NOUVELLE AQUITAINE**

- 43 Missions Locales interviennent sur l'ensemble du territoire ;
- 97 210 jeunes accompagnés chaque année ;
- 1 350 professionnels travaillent au sein des Missions Locales de la région.



*De gauche à droite : Laetitia TAMARELLE, Cheffe de service formation et insertion par l'emploi à la DREETS Nouvelle Aquitaine, Aurore BERTELEAU, Responsable du développement territorial au FASTT Nouvelle Aquitaine, Karine TEMPLERAUD, Vice-présidente de Prism'emploi Nouvelle Aquitaine, Jacques LEBEAU, Directeur régional d'AKTO Nouvelle Aquitaine, Céline RATTEZ, Chargée de développement et de partenariat au FPETT Nouvelle Aquitaine, Laurence MAUBOURGUET, Directrice de l'ARML Nouvelle-Aquitaine.*

#### **Contacts presse :**

Mathias NIRMAN - [mathias.nirman@chefcab.fr](mailto:mathias.nirman@chefcab.fr) - 06 48 78 13 88  
 Ema HAZAN - [Ema.hazan@plead.fr](mailto:Ema.hazan@plead.fr) - 06 64 56 11 74  
 Noémie BARBAUT - [Noemie.barbaut@plead.fr](mailto:Noemie.barbaut@plead.fr) - 06 25 26 37 94  
 Marion GIORDANI - [m.giordani@arml-nouvelleaquitaine.fr](mailto:m.giordani@arml-nouvelleaquitaine.fr) - 06 10 35 06 03  
 Laetitia TAMARELLE - [laetitia.tamarelle@dreets.gouv.fr](mailto:laetitia.tamarelle@dreets.gouv.fr) - 06 08 34 19 43  
 Justine ICARD - FPETT - [justine.icard@outlook.fr](mailto:justine.icard@outlook.fr) - 06 22 47 43 49  
 Florence BASSO - [florence.basso@fastt.org](mailto:florence.basso@fastt.org) - 06 47 26 83 16  
 Laurence MAUBOURGUET - [l.maubourquet@arml-nouvelleaquitaine.fr](mailto:l.maubourquet@arml-nouvelleaquitaine.fr) - 06 73 71 93 94  
 Justine DEHAESE - [j.dehaese@arml-nouvelleaquitaine.fr](mailto:j.dehaese@arml-nouvelleaquitaine.fr) - 06 73 71 95 12

#### **À propos de Prism'emploi :**

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 30 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire. [www.prismemploi.eu](http://www.prismemploi.eu) - @Prismemploi

#### **À propos d'AKTO :**

AKTO est l'opérateur de compétences qui accompagne 27 branches professionnelles, 180 000 entreprises adhérentes qui représentent 8 millions de salariés. En 2021, AKTO a facilité l'accès à la formation de plus de 665 000 salariés dont 94 000 alternants. AKTO, c'est plus de 900 salariés sur tout le territoire dont les 5 DROM dans lesquels AKTO a délégation pour 2 OPCO : Atlas et Opco 21.

AKTO est également l'Opco unique sur les territoires de Saint-Martin, Saint Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon, et Mayotte depuis le 1er janvier 2021. [www.aktto.fr](http://www.aktto.fr)

### **À propos de l'Association régionale des Missions Locales de Nouvelle Aquitaine**

L'Association Régionale des Missions Locales de Nouvelle-Aquitaine a pour objectif l'animation du réseau régional des 43 Missions Locales du territoire.

Ses missions : Représentation et contribution à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques en faveur des jeunes, échange de pratiques, capitalisation, appui au montage de projets, développement des compétences et professionnalisation des salariés, animation des partenariats, observatoire des jeunes et du territoire. <https://arml-na.fr/>

### **À propos du FPETT**

Le FPETT, opérateur paritaire de la branche du travail temporaire intervient pour l'accompagnement des parcours professionnels, la formation et l'emploi des salariés intérimaires et des demandeurs d'emplois en recherche d'insertion dans la branche. Il mobilise les moyens développés par la branche pour financer les parcours de formation et mettre en œuvre les ingénieries innovantes qu'elle conçoit. [www.fpett.fr](http://www.fpett.fr)

### **À propos du FASTT**

Association paritaire créée en 1992, le FASTT conçoit et met en œuvre, pour l'ensemble des salariés intérimaires, des aides, des services et des solutions pour faciliter leur vie quotidienne et sécuriser leur vie professionnelle. Logement, santé, prévention, mobilité, budget, famille, social, le FASTT est la plateforme d'animation de la politique sociale au bénéfice des intérimaires. Le FASTT pilote le régime de complémentaire santé obligatoire des salariés intérimaires, ainsi que le régime de la prévoyance. [www.fastt.org](http://www.fastt.org)